



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 121509

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la question préoccupante et révélatrice de la démission des enseignants. Il lui demande de lui indiquer précisément combien d'enseignants ont démissionné au cours de l'année scolaire 2010-2011.

Texte de la réponse

Au cours de l'année scolaire 2010/2011, 399 enseignants du premier degré (dont 110 enseignants stagiaires) ont démissionné, soit 0,11 % de la population globale du premier degré. Il convient de préciser que ce chiffre est en baisse par rapport à l'année scolaire précédente : 438 démissions en 2009/2010. Dans le second degré, 472 enseignants (dont 113 enseignants stagiaires) ont démissionné en 2010/2011, soit 0,12 % de la population globale du second degré. Ce chiffre est légèrement en baisse par rapport à l'année scolaire précédente : 480 démissions en 2009/2010. Parmi les démissions en 2010, on dénombre 140 démissions du premier degré et 296 démissions du second degré résultant de la mise en oeuvre du décret n° 2008-368 du 17 avril 2008 relatif à l'attribution d'une indemnité de départ volontaire suivi de la circulaire d'application ministérielle n° 2009-067 du 19 mai 2009. Ces enseignants démissionnaires souhaitent s'investir dans un nouveau projet d'ordre professionnel ou privé, créer ou reprendre une entreprise. Enfin, le faible nombre de démissions des enseignants stagiaires démontre que la mise en place des nouvelles modalités de recrutement et de formation n'a pas entraîné d'effets négatifs particuliers.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121509

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2011, page 11735

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 625